



Association Enfance et Sourires 33

mail : contact@enfance-et-sourires33.fr Résidence Cherverny B5 162, avenue d'Eysines 33200, BORDEAUX

« L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante. »

Déclaration des droits de l'enfant (20 novembre 1959)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les professionnels de l'éducation,

C'est dans un souci prioritaire de partenariat entre parents et professionnels de l'éducation qu'intervient cet écrit. Il a pour but de rendre sensible des questions semble-t-il encore non éludées, afin de remettre au centre des préoccupations ce qui constitue le devoir suprême de tout parent comme de tout enseignant : *l'intérêt supérieur de l'enfant*.

Nous voulons vous faire part de notre grande inquiétude face aux nouvelles mesures sanitaires dont vont être confrontés nos enfants dès la rentrée 2021.

Nous partageons avant tout le souci du bien-être sanitaire des enfants : c'est pour cette raison précise que nous alertons sur la situation actuelle.

Ces mesures se sont imposées sans étude scientifique apportant la preuve d'un bénéfice réel, quant à l'inverse les preuves de dommages physiques et psychiques sont patentées, ainsi que l'indique l'OMS¹. Il est pour le moins étonnant qu'à la suite de publications et d'avertissement si nombreux², les autorités n'aient guère daigné travailler leur sujet, quand 11 millions d'enfants sont concernés par ces mesures. *La santé des enfants est bien en cause*, puisque le port du masque a considérablement dégradé leur bien-être, comme plusieurs professionnels de l'enfance le rapportent³.

Il est indiqué dans les *Missions du personnel de direction*, sur le site de l'éducation nationale, qu'il revient à ces agents de service public « ***d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage.*** »

Si la brutalité de la pandémie peut permettre de comprendre des mesures parfois hâtives et peu évaluées, il deviendrait coupable que des problèmes aujourd'hui étayés par la majorité des professionnels spécialisés dans la question de l'enfance soient ignorés.

L'empressement bien légitime qui visait à apporter une solution sanitaire aux enfants doit aujourd'hui juguler son élan afin de proposer avec la même détermination des solutions adaptées aux jeunes enfants, avec une priorité toute particulière au *caractère souverain de la santé*, qui s'est considérablement dégradée en temps de pandémie⁴.

Nous vous alertons sur les risques existants autant physiques que psychologiques que vont vivre nos enfants à la rentrée.

Les réponses du gouvernement, concernant aussi bien le masque que la vaccination et ses enjeux, nous apparaissent au moins précipitées, sinon abusives.

Le port du masque imposé de nombreuses heures par jour à des petits enfants ou des adolescents en pleine structuration de leur pensée et de leur personnalité à des répercussions graves sur leurs santé, et notamment en ces fortes chaleurs.

Les effets du masque s'étalent à travers les études scientifiques libres de tout conflit d'intérêt.

Nous sommes surpris de constater que l'Education Nationale ne vous apporte aucune information sur les conséquences de cette mesure et de son maintien sur le long terme, ni aucune aide pour vous aider à amortir : endiguer son impact sur vos élèves. « on n'a pas eu le temps d'y penser » explique la DASEN »de la Sarthe à son CHSCT le 16 février 2021, entre autres preuves plus récentes que votre administration ne veut pas vous informer. <https://fsu72.fsu.fr/audience-sanitaireaupres-de-la-dasen-de-la-delegation-fsu-au-chsct/>

Une grande étude-scientifique allemande fait le point sur les risques et effets indésirables du port du masque.

42 pages, citant 172 études et recherches menées dans le monde entier, passent en revue les effets négatifs du masque dans les domaines suivants :

- respiratoires
- neurologiques
- psychologiques et psychiatriques
- dermatologiques
- ORL, dentaires
- physiologiques (entrave à l'exercice physique)
- éducatives (entrave à l'apprentissage, à la compréhension)
- sociales (distanciation sociale, phobie sociale)

«International Journal of Environmental Research and Public Health » en avril 2021 <https://www.mdpi.com/1660-4601/18/8/4344>.

Cette étude traduit tout ce que les parents dénoncent depuis des mois : analyses scientifiques, retours d'expériences et souffrance témoignée par les enfants.

Nous parents, nous voulons que les études scientifiques et les articles de référence soient pris en considération par les responsables en charge de l'éducation de nos enfants.

Nous demandons à ce que ces mesures délétères et sans effet sur l'évolution de cette crise sanitaire ne soient plus imposées à nos enfants.

Au vu de ces éléments et par principe de précaution, nous vous interpellons en tant que responsables éducatifs et pédagogiques de nos enfants, mais aussi en tant que citoyens sur le bien-fondé des différents protocoles qui vous sont proposés, et, qui pourraient **avoir des**

conséquences graves sur les enfants, mais aussi **engager votre responsabilité civile et pénale**.

L'expérience et le temps aujourd'hui écoulés depuis le début de la crise sanitaire permettent de penser une gestion différente, et les directeurs d'établissements scolaires ont plus que jamais l'occasion de remplir leur fonction de médiateur entre la situation de terrain et les instances hiérarchiques.

Nous resterons attentifs et vigilants quant aux conséquences que les mesures que vous imposerez à nos enfants, induiront sur leur santé.

C'est parce que nous croyons en l'école de la République et en la détermination de ses agents à mettre tout en œuvre pour la réussite de tous, que nous souhaitons lier une relation constructive de partenariat au seul bénéfice des enfants. C'est à nous, adultes, qu'il revient de permettre pour eux le cadre d'apprentissage et de développement psycho-affectif le plus propice à leur épanouissement. Nous savons pouvoir compter sur cette même détermination, chez nous, parents, comme chez vous, professionnels.

Bien à vous,

Association Enfance et Sourires33

¹Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID 19, OMS, 5 Juin 2020.

²Le masque des adultes est-il un frein au développement des enfants?, Le Figaro du 8 mars 2021.

Port du masque à 6 ans : avons-nous perdu (l'âge de) raison ?, Libération du 1er novembre 2020.

³Le masque peut «perturber les repères» des tout-petits, Luxemburger Wort du 2 septembre 2020.

⁴Coronavirus : les hospitalisations des moins de 15 ans pour motif psychiatrique en hausse de 80%, Site France Bleu, article du 22 mars 2021.

Covid-19 : le Comité consultatif national d'éthique regrette la rapidité de la décision sur la vaccination des adolescents, Le Monde du 9 juin 2021